Prison: « Le dossier est clos »

Société. Le maire du Havre, Jean-Baptiste Gastinne, ne donne pas son accord à l'implantation d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) dans le quartier Mont-Gaillard. Ni ailleurs sur la commune. Entretien.

rois semaines après l'annonce par la sous-préfète, Marie Aubert, du projet d'implantation d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) destinée à accueillir, rue de Tronelle, au cœur du quartier Mont-Gaillard, 90 détenus en fin de peine (moins de deux ans de reliquat) ou condamnés à des peines courtes, Jean-Baptiste Gastinne, lui fait savoir que la Ville du Havre s'y opposera en refusant la vente de ce terrain.

POURQUOI NON?

« Cette annonce suivie d'une réunion publique a entraîné immédiatement une inquiétude très vive et de fortes oppositions. Très rapidement, j'ai décidé d'ouvrir une phase de concertation qui a duré à peu près quinze jours. Elle m'a permis de rencontrer six personnes du collectif citoyen contre le projet, des associations qui agissent sur le quartier Mont-Gaillard (Trait d'Union, Émergence, Association Réseau Échanges Culture -Arec, Entente Sportive du Mont-Gaillard - ESMGA), des riverains parmi les plus proches. Puis j'ai contacté les directeurs des écoles Henri-Wallon. Le constat est très clair: tout le monde pense que ce projet de SAS est un bon projet parce qu'il contribue à l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus de notre pays. En revanche, ils étaient unanimes pour considérer que le lieu d'implantation [notamment à



Pour Jean-Baptiste Gastinne, la ville du Havre ne pourra accueillir de Structure d'accompagnement vers la sortie

« La Communauté urbaine et la

La satisfaction des opposants au projet

Les réactions n'ont pas tardé à tomber dès l'annonce de Jean-Baptiste Gastinne relayée.

Réactions politiques d'abord. Nathalie Nail, conseillère municipale communiste, félicite le collectif de défense des intérêts du Mont-Gaillard « et tous ceux qui se sont mobilisés avec et autour pour organiser la mobilisation contre le projet d'implan-tation de la prison [...] En créant ce samedi dernier rapport de force, ils ont contraint le



maire du Havre à consulter la population, puis à revenir sur son mauvais projet pour finalement l'abandonner ».

Le député (PCF) Jean-Paul Lecoq évoque, pour sa part, « un projet monté à la va-vite, en toute opacité, sans aucune concertation ni réflexion collective avec notamment les acteurs de la réinsertion. » Le parlementaire appelle « dès à présent le ministère de la Justice à reprendre ce projet dans un cadre collectif et donc concerté, à ciel ouvert... »

Les réactions ont surtout été particulièrement nombreuses sur la page Facebook s'opposant au projet et comptant plus de 800 fidèles rassemblés depuis son ouverture, le 6 avril. Danny Poupel y voit : « Une victoire des Havrais. » Pour Hady Dieng : « Le peuple a gagné. » Yamina Benarbia félicite Jean-Baptiste Gastinne: « Merci à M. le maire et bravo. » Tout comme Vanessa Diallo: « Monsieur Le Maire a tenu ses engagements. Merci à lui. » Cédric Longépé prévient : « Il faudra rester vigilant quant au nouveau projet qui viendra remplacer le centre équestre. » Pour Hélène Dumesnil, la porte-parole du collectif de défense des intérêts du Mont-Gaillard : « C'est la double bonne nouvelle que l'on attendait. En se défendant, ensemble, les habitants du quartier ont obtenu gain de cause. De plus, car c'était important à nos yeux, le problème ne sera pas déplacé dans un autre quartier du Havre. »

Tous devraient probablement se retrouver ce samedi, comme ils le font depuis trois semaines, à 10 h sur le parking des Écuries Anquetin. « Cette fois pour fêter cela... »

quelques mètres d'une école, ndlr n'était pas le bon. La principale raison évoquée était que ce quartier a connu depuis quinze ans une amélioration considérable de la qualité de vie. Grâce à l'action municipale, à l'action des associations, aux habitants eux-mêmes. En acceptant l'implantation de cette SAS, on prenait collectivement un risque important de casser la dynamique très positive engagée sur ce quartier de Mont-Gaillard. Ce projet a été perçu comme présentant des risques pour la sécurité du quartier et mettant en péril la qualité de vie ainsi que les perspectives d'avenir. Je prends donc la décision de ne pas vendre le terrain à l'État. »

AILLEURS AU HAVRE ?

« À la fin de l'année 2018, deux autres terrains [quartiers de l'Eure et de Bléville, ndlr] avaient été proposés mais n'avaient pas retenu l'attention de l'État. Parce que ne répondant pas aux caractéristiques techniques nécessaires ou trop proches de hauts immeubles. J'ai demandé aux services de la Ville et de la Communauté urbaine de regarder si d'autres terrains pouvaient répondre aux besoins de l'Etat et nous n'avons pas trouvé. On aurait pu penser, par exemple, au quartier du Grand Hameau. Il y avait éventuellement des terrains disponibles, il y a quelques mois. Ils sont destinés à accueillir les futurs centre locomoteur et centre d'imagerie nucléaire dont on vient de poser la première pierre. Le projet de construction d'une SAS ne pourra donc pas voir le jour au Havre. »

ET SUR L'AGGLO?

Ville du Havre cherchaient un terrain sur la commune du Havre parce que la commande de l'État portait sur un terrain en milieu urbain. Le principe de la Communauté urbaine est que l'on n'impose rien aux maires des autres communes. Si l'État veut modifier les caractéristiques de son projet... Mais je crois que la commande de l'État est assez claire. Oui, d'autres communes [Sainte-Adresse, Harfleur ou Gonfreville-l'Orcher, ndlr sont en milieu urbanisé et sont desservies par un réseau de transport public, mais je ne me prononcerai pas s'agissant du territoire des autres communes. Maintenant, le maire du Havre ne repassera pas « la patate chaude » à ses collègues de la Communauté urbaine. Jamais le président n'impose de projets dont un maire ne voudrait pas. C'est dans les règles de notre Communauté. Reconnaissons néanmoins que certaines ont déjà pris leur part. Saint-Aubin-Routot a accueilli le centre pénitentiaire. Je suis maire du Havre et de tous les Havrais. Pour moi le sujet est clos. À l'État éventuellement de revoir sa position, mais pas seulement dans le périmètre de la Communauté urbaine du Havre. C'est un projet national. »

POURQUOI L'AVOIR **PROPOSÉ ALORS?**

« Il y a d'abord eu une volonté d'accompagner le projet de l'État. Il ne vous échappera pas que cette proposition avait été faite à un moment où je n'étais pas maire. Je n'ai pas non plus assisté à la visite

de terrain organisée en fin d'année [le 27 novembre, à l'occasion de la visite de Nicole Belloubet, garde de Sceaux, au centre pénitentiaire du Havre, ndlr]. Peut-être y a-t-il eu un peu d'incompréhension concernant les besoins de l'État? On a interprété, probablement abusivement, la notion de milieu urbanisé comme celle d'un quartier résidentiel. Encore une fois, reconnaissons que si beaucoup a été fait pour améliorer la qualité de vie à Mont-Gaillard, il reste beaucoup à faire. De Zone de sécurité prioritaire (ZSP), il est devenu Quartier de reconquête républicaine (QRR). Il ne fallait pas casser la dynamique enclenchée et en dégrader l'image de plus en plus positive. Tous les interlocuteurs avaient en mémoire les nuisances liées à la présence, il y a encore quelques années, de la prison en centre-ville du Havre. »

QUEL AVENIR POUR CETERRAIN?

 « Depuis des années, on travaillait à un nouveau projet pour le terrain des Écuries Anquetin. Elles se préparent à déménager à Octeville-sur-Mer. Il y a eu un projet d'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur ce terrain avant même celui de la SAS. Il se fera dans les quartiers sud afin de mieux répartir les Ehpad sur le territoire de la ville. Une concertation va donc être prochainement lancée avec les riverains pour réfléchir à la vocation que pourrait avoir ce site de près de 2 hectares. »

> PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTOPHE FREBOU